

INTERVIEW LABEL RSE AFEL



Interviewé : Ludvic GISLARD, Président BJI Environnement.

Date : 28 février 2023

Membre de l'AFEL

Présentation BJI Environnement : BJI Environnement est un laboratoire de prélèvements et d'analyse amiante. Depuis le 16/11/2022, BJI Environnement est titulaire du label AFEL pour son activité d'analyses Amiante.

Pourquoi êtes-vous rentré dans la démarche RSE AFEL ?

La démarche RSE AFEL permet de formaliser des tendances éthiques conformes à nos ambitions ; à l'instar de l'initiative de l'AFEL visant à promouvoir le made in France des analyses amiante, le label RSE permet d'aller plus loin et de mettre en forme des efforts et de faire avancer des initiatives dans le domaine de l'environnement et du social.

Et forcément vu la taille de notre entreprise ce n'est pas une initiative que nous aurions prise seul.

Qu'attendez-vous de cette labellisation et de sa démarche ?

Nous souhaitons que l'ensemble des collaborateurs s'investissent et se reconnaissent dans la démarche, car il est vrai que nous n'avons pas suffisamment intégré tous les collaborateurs au départ.

Et suite à l'audit, on se rend compte que le sujet plait, est propice aux échanges et de nombreuses idées et initiatives ont été proposées depuis ; d'abord dans des perspectives de gains économiques, tous les projets sont ensuite repensés en vue de polluer moins (par exemple réduction de l'usage de plastique, ou choix d'un véhicule hybride dans le cadre d'un remplacement de véhicule) ou privilégier le local (choix de goodies fabriqués au plus proche). Notre plan s'échelonne jusqu'en 2025 et permet d'évoluer au fur et à mesure vers des orientations plus durables.

La démarche RSE Nous permet par conséquent de se poser clairement les bonnes questions avant de prendre une décision et d'encadrer les orientations par des paramètres qui deviennent des réflexes en intégrant des processus de choix dans l'entreprise.

De quel résultat êtes-vous le plus fier dans la suite de l'audit ?

Deux piliers ressortent dans l'évaluation de notre entreprise et j'étais ravi qu'ils soient ainsi mis en évidence :

- Le respect des personnes : car cela correspond bien selon moi à l'ambiance et aux préoccupations de l'entreprise

Et

- L'amélioration continue : je suis satisfait que cet indicateur ressorte comme un pilier phare de l'entreprise et de ses préoccupations.

Pour 2023, nous allons continuer sur la dynamique impulsée par la démarche ; à savoir réfléchir à des points clés qui permettent d'aborder les sujets de façon différentes : tenir compte des points d'économie, d'écologie, et à prestation équivalente, chercher des prestations plus en proximité !